

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou plquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
					✓							
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

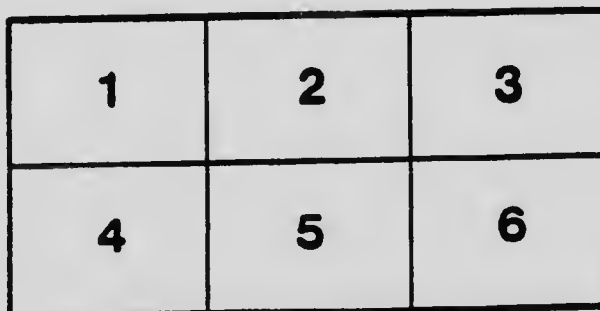
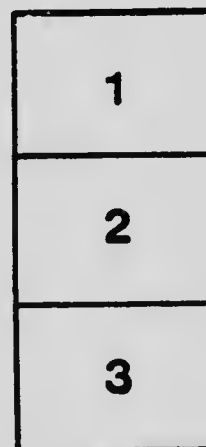
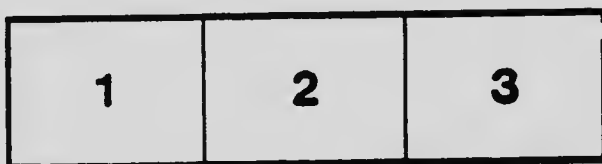
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14

16

18

20

22.5

25

28

32

36

40

45

50

56

63

2.8

3.2

3.6

4.0

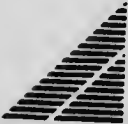
2.5

2.2

2.0

1.8

1.6

 APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

264 + Double

8

D.-M.-A. MAGNAN, ptre

La Paroisse Franco-Américaine

—
"TENE QUOD HABES"



TRACT No 11
DE LA
LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS
EN AMÉRIQUE

BX1407

F7

M34

1920

Ligue de Ralliement Français en Amérique

Fondée à Boston le 23 janvier 1919

Mot d'ordre : *TENE QUOD HABES*

Président d'honneur .

M. l'abbé J.-J. RICHARD, Nashua, N.-H.

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : M. J.-H. GUILLET, avocat, Lowell, Mass.

1er vice-président : M. l'abbé C. VILLIARD, Woonsocket, R.-I.

2e vice-président : M. Elphège DAIGNEAULT, avocat, Woonsocket, R.-I.

Secrétaire : M. l'abbé J.-A. FAUTEUX, Woonsocket, R.-I.

Secrétaire-adjoint : M. l'abbé Ernest MORIN, Woonsocket, R.-I.

Trésorier : M. l'abbé W.-A. PRINCE, Woonsocket, R.-I.

COMITÉ DES FINANCES

Mgr Jean-A. PREVOST, Fall River, Mass. ; M. l'abbé J.-H. BELAND, Central Falls, R.-I. ; M. l'abbé J.-R. BOURGEOIS, Arctic, R.-I.

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. les abbés Edouard LARAMEE, Rumford, N.-Y. ; J.-A. BACHAND, Plattsburg, N.-Y. ; L. DESROCHERS, St. Albans, Vt. ; Eugène GAUTHIER, Oldtown, Me. ; Frédéric DESSUREAULT, Versailles, Conn. ; A. LANDRY, rue Harrick, Springfield, Mass. ; J.-E. CHICOINE, Leominster, Mass. ; L.-D. GRENIER, Worcester, Mass.

COMITÉ DE CENSURE

MM. les abbés H.-J. BRODEUR, Fall River, Mass. ; Tancredé BEAUREGARD, rue Howard, Springfield, Mass., et M. Adolphe ROBERT, rue Elm, Manchester, N.-H.

LA LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS
EN AMÉRIQUE

WOONSOCKET, R. I.

261

LIBRARY
OF
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La paroisse Franco-Américaine

LA PAROISSE FRANCO-AMERICAINE

L'Église, qui est, comme on sait, la seule institution dont on ne puisse se passer, la seule, par conséquent, que les mécréants cherchent toujours à détruire, l'Église, dis-je, prend contact avec le peuple chrétien, s'identifie avec lui, par le moyen de la paroisse catholique.

Celle-ci juridiquement est une portion territoriale d'un diocèse ayant son église particulière, son peuple déterminé et son propre pasteur, désigné sous le nom de curé, qui a charge d'âmes.

La paroisse, qui est comme l'organisation ultime des fidèles dans le monde, est donc d'une souveraine importance et son bon fonctionnement importe plus à l'humanité que tout ce que le génie de l'homme peut concevoir et entreprendre, s'il se limite aux intérêts de cette vie.

Alors, il est de la plus grande nécessité que toutes les paroisses, quelle que soit la nationalité de ceux qui les composent, soient florissantes. Autrement, l'arbre de vie, dont elles sont les dernières ramifications, verra quelques-unes de ses branches se dessécher, du moins partiellement, et ne donnera pas tous ses fruits.

Mais, à quel signe reconnaît-on la paroisse véritablement prospère? A la richesse, à l'architecture, aux vastes proportions de ses temples? Pas toujours. Car, il est des basiliques *paroissiales*, bien connues des touristes, qui ne réunissent, les dimanches et les fêtes, qu'une poignée de chrétiens dans leurs enceintes peuplées d'objets d'art. Au nombre d'habitants fixés dans ses limites territoriales? Pas davantage. Il y avait autrefois, peut-être y en a-t-il encore, dans certaines grandes villes européennes, des paroisses de 45 à 80,000 âmes dont les trois quarts, dit-on, ignoraient le chemin de l'église.

Ceci est indiscutable, mais alors? . Alors, c'est bien simple; une paroisse ou congrégation — j'aime fort cette expression américaine — vraiment digne de ce nom, étant avant tout une grande famille chrétienne, doit nous offrir, dans tous et chacun de ses membres, une manifestation large, surabondante, de la vie surnaturelle dont le Christ a doté le monde par sa mort sur la croix. Et ce n'est pas tout; comme cette vie divine, aussi bien que la vérité qui lui fait escorte, n'a pas été abandonnée aux caprices des hommes, il faut encore qu'elle s'y épanouisse conformément aux préceptes de l'Église, aux décrets des Papes et des Conciles.

Là est le point important.

Aussi, pour savoir au juste ce que valent ces groupements de familles et d'individus connus sous le nom de paroisses, il ne suffit pas d'analyser la charte des libertés américaines, de suivre la marche de la civilisation à travers les âges, ni de scruter les profondeurs de l'avenir, il faut tout simplement les mettre en face des lois ecclésiastiques qui, dans le monde catholique, régissent les fidèles et leurs pasteurs. Leur plus ou moins grande fidélité à se conformer aux préceptes de l'Église nous fournira la réponse que nous cherchons.

Afin de compléter notre étude sur la race française aux États-Unis, nous avons eu, il y a cinq ans, la curiosité de nous enquérir de la situation religieuse dans laquelle se trouvait alors un certain nombre, le tiers à peu près, des paroisses franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre. Or, dans la série des questions adressées aux pasteurs de ces congrégations, nous nous sommes rigoureusement borné, comme on le verra plus loin, aux décrets et préceptes de l'Église reconnus pour les plus importants dans l'administration paroissiale ou le ministère des âmes.

Les réponses que nous avons obtenues sont tirées, pour la plupart, des rapports, des recensements ou des statistiques annuels de ces paroisses, et sont signés, moins deux ou trois, des noms de leurs curés respectifs.

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur le résultat collectif de cette petite enquête qui, si elle n'est pas com-

plète, n'en est pas moins de nature à édifier ceux qui s'intéressent au maintien de la paroisse de langue française et même à sa multiplication dans le sein de l'Église américaine.

* * *

L'obligation d'assister à la messe les dimanches et fêtes d'obligation, à laquelle sont tenus tous les fidèles ayant l'âge de raison, s'appuie, dit Gemoot, « sur une vieille coutume que le droit canonique¹ suppose plutôt qu'il ne promulgue ».²

Ce devoir de la vie chrétienne, traité un peu lestement dans certains pays de l'Europe, est assez fidèlement rempli en Amérique. Règle générale, quand, le jour du Seigneur, la cloche lance dans les airs ses vibrants appels aux chrétiens disséminés dans les villes et les campagnes du Canada et des États-Unis, sa voix est entendue. Chacun semble y comprendre la gravité du précepte dominical et, aussi, l'importance de l'acte qu'il impose.

Dans les 77 paroisses franco-américaines que nous avons visitées, l'assistance moyenne des personnes d'âge à fréquenter l'église est 90.1 pour cent. Sur les 210,487 communiant, en effet, que nous avons trouvés, 189,188 entendent la messe le dimanche.

Cette proportion, croyons-nous, est difficile à surpasser.

Si l'on tient compte des malades, des absents, de ceux qui vont aux églises voisines ou sont retenus par un empêchement légitime, il s'ensuit que la presque totalité de la population de ces paroisses satisfait au précepte dominical.

Aussi, le spectacle offert, le dimanche et les fêtes, par les quartiers des villes américaines où les nôtres sont en nombre est-il véritablement intéressant. Dès les premières heures du jour, l'église paroissiale canadienne de-

¹ Décr. Gratiani, p. 3, de Consecr. dist., C. 62. *Codex juris canonici*, Can. 1248.

² *Theologiae Moralis Inst.*, vol. I, p. 323.

vient le centre vers lequel on afflue de toutes parts. Ce sont d'abord les fervents qui se rendent aux messes de communion; puis vient la population enfantine, joyeuse, alerte, pleine de vie et d'exubérance, mais pieusement recueillie dès qu'elle a franchi le seuil de la Maison de Dieu; puis encore, se rendant à une messe plus tardive, la brillante jeunesse dans tout l'éclat de son printemps; enfin pour la grand'messe cette fois, la partie plus rassise de la paroisse, les pères et mères de familles et les notables de la colonie canadienne.

* * *

Le Concile de Trênte enjoint à tous ceux qui ont charge d'âmes d'enseigner à leurs ouailles, au moins les dimanches et fêtes, ce qu'il leur est nécessaire de savoir pour faire leur salut, leur apprenant aussi, en un langage facile à comprendre, et par de courtes instructions, à fuir le vice à pratiquer la vertu, en un mot, tout ce qu'elles doivent accomplir pour éviter les peines éternelles et obtenir les récompenses célestes.¹

Le même concile prescrit la même obligation à tous les pasteurs, relativement aux sacrements qui doivent être expliqués en *langue vulgaire*,² ajoutant ces paroles que nous citons textuellement, car nous craindrions de leur enlever leur clarté en les traduisant : « Nec non ut inter missarum solemniam aut divinarum celebrationem sacra eloquia et salutis monita eadem *vernacula lingua* singulis diebus festis, vel solemnibus explanarent, eademque in omnium cordibus, pospositis inutilibus questionibus, inserere, atque eos in lege Domini erudire studeant ».

Cet enseignement de la doctrine chrétienne doit s'étendre également aux enfants. Les dimanches et les fêtes, dans chaque paroisse, on doit s'efforcer de leur apprendre, avec les rudiments de la foi, l'obéissance à Dieu et aux parents.³

¹ Sess. V, cap. II.

² Sess. XX, cap. VII.

³ Conc. Trid. sess. XXIX, c., 4.

Ces obligations, si clairement exprimées par les Pères du Concile de Trente, ont été remises en vigueur par Pie X dans son encyclique *Acerbo vos*, du 15 avril 1905.

D'où il suit que la prédication des vérités de la foi, dans la langue des fidèles, est bien et dûment l'une des conditions de la prospérité d'une paroisse. De là, en effet, dépend en grande partie la sanctification des âmes et même la conservation de la foi.

Sous le rapport de la prédication et de l'enseignement catéchistique, la paroisse franco-américaine est organisée comme suit :

Dans les 77 congrégations visitées, il y a 279 messes célébrées ou chantées les dimanches et fêtes, auxquelles assiste, comme nous l'avons dit, à peu près toute la population ayant l'âge de raison. Or, le nombre de sermons ou instructions faits à ces messes y est de 270. Il est donc indéniable que la presque totalité des fidèles de ces paroisses entend la parole de Dieu et les avis du prêtre une fois la semaine.

Cet enseignement régulier de la doctrine chrétienne est encore complété par des instructions mensuelles aux confréries, et, surtout, par des missions et des retraites. Outre les exercices extraordinaires qui ont lieu à des époques plus ou moins éloignées, il y a chaque année, dans la plupart des paroisses, des retraites pendant le carême sans compter les triduum.

Durant l'année 1912, et l'on peut dire qu'il en est ainsi tous les ans, 185 semaines ont été consacrées aux missions du carême dans les paroisses déjà mentionnées.

Quant à l'enseignement du catéchisme, si instamment recommandé par Pie X, il y est donné par les prêtres, dans chacune de ces paroisses, à raison de 82 heures le dimanche et 100 sur semaine.¹ Tel est le bilan de l'instruction religieuse de l'enfance dans ces paroisses qui possèdent en plus des écoles tenues par les Sœurs.

¹ Dans plusieurs paroisses, il y a deux et trois classes de catéchisme.

* * *

« Que la communion fréquente et quotidienne, parce qu'elle répond au très grand désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Église catholique, soit ouverte à tous les fidèles du Christ de tout ordre et de toute condition : de telle sorte que personne, s'il est en état de grâce et s'approche de la Sainte Table avec une intention droite et pieuse, ne puisse être écarté. »¹

Cette pratique de la communion fréquente, si conforme aux enseignements du Christ, est aussi en harmonie avec les saines traditions de l'Église et le précepte de la communion pascale² n'est qu'une extrême limite imposée aux fidèles dans leurs rapports avec le Dieu de l'Eucharistie.

L'empressement des catholiques d'une paroisse à s'approcher de la Sainte Table est la pierre de touche de la piété de cette même paroisse et aussi de sa moralité.

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. »³

Puisqu'il en est ainsi, nous pouvons, sans exagération, classer les paroisses de langue française parmi les meilleures qui soient au monde.

Le tableau que nous allons mettre sous les yeux du lecteur en est une preuve convaincante :

Nombre de communicants dans 77 paroisses franco-américaines : 210,487.

Communions quotidiennes sur semaine : 3,957 ou 1.4 pour cent.

Communions du dimanche : 25,115 ou 11.9 pour cent.

Communions du premier vendredi du mois : 37,605 ou 17.9 pour cent.

Nombre total des communions de l'année : 3,872,435. Ce qui fait pour chaque communicant une moyenne de un peu plus de 18 communions dans le cours de l'année.

¹ Le décret *Sacra Tridentina Synodus*, 20 décembre 1905.

² Later. c. 21 : *Omnis utriusque sexus*.

³ Saint Jean, c. 6, v. 57.

Ces chiffres, qui représentent ce que nous pourrions appeler l'alimentation spirituelle d'un certain nombre de paroisses franco-américaines, sont obtenus sans efforts, par le cours ordinaire des choses. C'est dire qu'ils pourraient être facilement augmentés. Nous en avons pour preuve la communion du premier vendredi du mois. Cette pieuse pratique, si chère au Sacré Cœur de Jésus, s'est établie à peu près d'elle-même aux États-Unis. C'est à peine si elle est annoncée au prône, le dimanche précédent; et pourtant le nombre des communions qui se font ce jour-là va toujours croissant.

A ce sujet, nous avons été, plus d'une fois, le témoin de véritables traits d'héroïsme: De frêles jeunes filles, plus ou moins exténuées par le travail épuisant des filatures, montant la garde, le jeudi soir, devant un confessionnal, jusqu'à onze heures ou minuit. Eh bien! le lendemain, avant cinq heures, elles étaient de retour à l'église, se pressant à la Table Sainte, quitte ensuite, après un léger déjeuner pris à la hâte, à s'en aller s'enfermer, pour la journée, dans l'une ou l'autre des immenses manufactures de Fall-River ou de New-Bedford.

Lors de notre enquête, en 1912, le décret de Pie X : *Quam Singulari Christus* du 8 août 1910 était encore tout récent. Ce coup de grâce donné au jansénisme avait pris le monde un peu par surprise. L'erreur qui s'était répandue, au milieu des fidèles, touchant l'interprétation du décret du Concile de Latran sur la communion pascale, régnait aux États-Unis ainsi qu'au Canada. Dans certains diocèses de l'Ouest américain, il fallait aux enfants 12 ou 13 ans révolus pour s'approcher de la Table Sainte. L'affirmation des parents attestant cet âge ne suffisant pas, on exigeait l'extrait de baptême. Comme tout le monde, les Canadiens des États-Unis suivaient la coutume erronée; comme tout le monde aussi, ils s'imaginaient qu'il y avait un âge de discrétion pour la confession et un autre pour la communion.

Mais, devant l'enseignement pontifical, l'évolution se fit chez eux on peut presque dire instantanément.

« Rome a parlé, la cause est finie. » En voulez-vous la preuve ?

Un an, à peine, après la promulgation du décret *Quam Singulari Christus*, à la question adressée aux pasteurs des paroisses visitées : « Combien d'enfants de 6 à 11 ans communient une ou plusieurs fois par mois ? » nous avons recueilli les chiffres suivants : 30,578.

C'était la presque totalité.

* * *

Afin d'être vraiment florissante, (nous parlons au point de vue religieux), la paroisse doit avoir des écoles catholiques. Sans l'enseignement chrétien, l'expérience l'a prouvé, l'enfance est exposée à croître dans l'indifférence et l'irrégion.

Le troisième Concile Plénier de Baltimore, se faisant en cela l'écho de la Congrégation de la Propagande¹ et du pape Léon XIII lui-même,² enjoint aux parents catholiques « de procurer une éducation chrétienne aux enfants que Dieu leur a donnés... de préserver ces derniers, pendant leur enfance, d'une éducation purement séculière, et de les envoyer dans les écoles paroissiales ou autres institutions vraiment catholiques, à moins que l'Ordinaire, dans un cas particulier, ne leur accorde l'autorisation d'agir autrement ».³

Les Pères des Conciles précédents de Baltimore avaient déjà statué que, dans chaque paroisse, il y eût, comme une annexe de l'église, une école supportée au besoin par les revenus de l'église, dans laquelle la jeunesse catholique pût se former soit dans les lettres, soit dans les arts, aussi bien que dans la religion et les bonnes mœurs.⁴

¹ *Instructio de scholis publicis ad episcopos Americae Septentrionalis*, 24 novembre 1875.

² Voir l'Encyclique aux évêques de France, 8 février 1884.

³ Titulus VI, cap. I, No 196.

⁴ I Conc. Plen. Balt., *Decretum XIII* et II Conc. Plén. Balt., No 340.

Il n'y a donc pas à en douter, plus qu'en tout autre pays peut-être, l'école catholique s'impose aux États-Unis, quels que soient les sacrifices pécuniers qu'elle nécessite.

Les Franco-Américains l'ont compris de bonne heure, et l'on peut dire, sans chauvinisme, qu'ils furent, aux États-Unis, les plus ardents promoteurs de l'école paroissiale.

Partout où ils ont pu se constituer en congrégation distincte, ils n'ont jamais refusé de seconder le zèle de leurs pasteurs, quand ces derniers faisaient appel à leur générosité pour la construction et l'entretien d'un édifice scolaire. On les a vus même, dans une paroisse du diocèse de Springfield, en souffrance depuis nombre d'années, faute d'écoles paroissiales, s'organiser, collecter des fonds et supplier leur pasteur de bâtir une école où, avec la foi chrétienne, la langue française pourrait être enseignée à leurs enfants.

D'ailleurs, notre enquête, sous le rapport de l'enseignement religieux, nous a fourni des statistiques à peu près concluantes. Sur 56,870 enfants en âge de fréquenter l'école, nous en avons trouvé 46,707 aux écoles paroissiales et 10,163 dans les écoles publiques. C'est donc un peu plus des $\frac{4}{5}$.

N'est-ce pas héroïque dans ce prétendu pays de la liberté où les catholiques payent double taxe pour l'éducation de leurs enfants? Certes, les Canadiens des États-Unis ne sont pas les seuls à s'imposer de tels sacrifices. Les différentes nationalités qui composent l'Église américaine, les Irlandais et les Polonais (de l'Ouest) surtout, ne s'en cèdent guère sous ce rapport; mais ce qui est incontestablement à l'honneur de nos compatriotes américains, ce qui les place au premier rang dans ce domaine de l'enseignement chrétien, c'est qu'ils ont compris l'importance de l'école catholique dès le début.

« Commençons par l'école, l'église viendra ensuite. »

Tel a été presque toujours le mot d'ordre, depuis cinquante ans et plus, quand la divine Providence leur a permis de s'ériger en paroisses nationales.

* * *

« Théoriquement, les mariages mixtes devraient être un bénéfice pour l'Église, puisque l'Église exige au préalable la promesse de faire élever tous les enfants dans la religion catholique. Pratiquement, en Allemagne, il n'en est rien; et non seulement la majorité des enfants issus de mariages mixtes sont élevés dans le protestantisme, mais souvent aussi c'est le conjoint catholique lui-même qui est perdu pour l'Église.¹

Ce triste état de choses constaté en Allemagne existe à coup sûr aux États-Unis et, l'on peut dire, dans tous les pays du monde.

C'est pourquoi, l'auteur de l'*Enchirion Parochorum*, Johannes Berengo, a raison d'affirmer que l'Église a toujours eu les mariages mixtes en horreur.² C'est pourquoi aussi le Synode de Venise enjoint aux curés, « dès qu'ils ont découvert qu'une de leurs ouailles s'est engagée par des fiançailles à une partie non catholique, en vue d'une dispense à obtenir, de ne rien négliger pour la détourner d'un tel mariage et lui en montrer tous les dangers, soit pour elle, soit pour ceux qui naîtront de cette union ».³

L'Église, du reste, défend sévèrement de tels mariages et va jusqu'à dire qu'ils sont contraires à la loi divine s'il y a danger de perversion pour le conjoint catholique ou les enfants.⁴

Grâce à la paroisse nationale qui tient nos compatriotes des États-Unis et les empêche ainsi d'avoir des rapports trop fréquents avec la population ambiante, les mariages mixtes sont heureusement la très rare exception parmi eux.

Dans les 77 paroisses visitées, il y a eu, en l'année 1911, 2667 mariages célébrés à l'église et 105 seulement, après dispense obtenue, entre catholiques et non catholiques.

La proportion des mariages mixtes est donc de 3.8%.

¹ *L'Ami du Clergé*, année 1905, p. 1064.

² *Euchiridion Parochorum*, p. 288.

³ Part. I, cap. VII, No 20.

⁴ *Codex juris canonici*, Can. 1060.

* * *

Or, est-ce pure coïncidence? le plus fort pourcentage de mariages mixtes a été relevé dans les paroisses où l'anglicisation des nôtres est plus accentuée.

Voilà, dans ses grandes lignes, ce que nous pourrions appeler l'état d'âme d'un certain nombre de paroisses de langue française aux États-Unis.

Que de choses pourraient être ajoutées, toutes à l'honneur de ces congrégations, si l'espace restreint d'un opuscule nous permettait de parler des confréries de femmes, de jeunes filles, de jeunes gens, etc., etc., des maisons de bienfaisance, tels qu'hôpitaux, orphelinats, hospices de vieillards, et de l'organisation si importante de nos jours des œuvres catholiques !...

Mais, il faut savoir se borner. Tout de même, en terminant l'exposition de ces statistiques paroissiales, nous ne pouvons passer sous silence, les merveilleuses souscriptions recueillies, l'an dernier, dans une dizaine de paroisses canadiennes des diocèses de Providence et de Fall-River, au milieu des populations presque exclusivement ouvrières. Outre les recettes ordinaires de ces paroisses qui n'en ont été nullement diminuées, on a recueilli la somme incroyable d'un million de dollars !

* * *

Maintenant, si nous jetons un regard en avant, nous pouvons nous demander quel sera l'avenir pour les paroisses franco-américaines ?

Les verrons-nous progresser et surtout se multiplier comme elles l'ont fait depuis cinquante ans ?

Leur nombre est-il appelé à rester stationnaire ou même à diminuer ?

Verra-t-on, enfin, dans un temps plus ou moins éloigné, ces îlots de notre nationalité, battus de toutes parts par la vague assimilatrice, s'effriter peu à peu et disparaître pour toujours dans le grand tout américain ?

Ces questions sont difficiles à résoudre.

Leurs solutions dépendent, sans doute, dans une large mesure, de l'énergie et de la force d'endurance des nôtres. mais aussi, de la volonté des hommes qui, sans nous être hostiles, ne nous sont peut-être pas aussi favorables qu'on pourrait l'espérer.

Quoi qu'il en soit, si Dieu est pour nous, qui pourrait entraver son action ?

L'Église, du reste, n'est-elle pas la gardienne de la vérité et aussi de la liberté ?

D. M. A. MAGNAN, ptre.

Lisez et faites lire

L'Action française

Organe de la "Ligue des Droits du français", centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

L'Action française traite à fond toutes les questions nationales

L'Action française publie des articles des premiers écrivains du pays.

L'Action française donne dans sa partie documentaire les principales pièces relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc. Cette collection offre un intérêt de premier ordre.

L'Action française renseigne les uns sur les autres les groupes français d'Amérique et ne traite que de questions qui les intéressent.

\$1.00
par année
Tous les
abonne-
ments par-
tent de
novier

Pour les abonnements, annonces ou toute autre communication, écrire à

L'Action française

Immeuble La Sauvegarde

Montréal

l'Année

1918

se vend

\$2.00

franco

\$5

L'Action française, pour éviter à ses clients d'inutiles correspondances et de vaines dépenses, a inauguré le système, devenu rapidement populaire, des abonnements de \$5. Voici comment il fonctionne :

Dès que le client a fait parvenir aux bureaux de la revue (32, immeuble de la Sauvegarde, Montréal), sa souscription de \$5, on lui envoie, au fur et à mesure qu'elles paraissent, sans qu'il ait à les demander, toutes les publications nouvelles de l'Action française, sauf la revue elle-même. On voit tout de suite ce que cela peut épargner de frais de timbres, de mandats-poste, de chèques, etc.

Dès que les \$5 sont épuisés, on n'a qu'à renouveler le dépôt pour que ce système se continue jusqu'à épuisement de la nouvelle souscription.

L'ACTION FRANÇAISE

Bureau 32, Immeuble "La Sauvegarde"

MONTREAL

Nouveautés

Abbé Lionel Groulx
LENDEMAINS de CONQUÊTE
 Suite de la
 "Naissance d'une Race"
 240 pp.....90 sous

Blanche Lamontagne
La VIEILLE MAISON
 vo une de vers
 280 pages.....90 sous

Abbé Faillon
L'EXPLOIT de DOLLARD
 32 pages.....10 sous
 La douzaine.....\$1.00
 Le 100: \$8.00 (port en plus).

Fournier & Asselin
**ANTHOLOGIE des POÈTES
 CANADIENS**
 300 pages.....\$1.25

R. Père Lecompte S.J.
Les JÉSUITES au CANADA
 200 pages.....\$2.00

Edouard Montpetit
**Au SERVICE de la TRADITION
 FRANÇAISE**
 200 pages.....\$1.00

Abbé Arthur Guindon
EN MOCASSINS
**ÉTUDE ETHNOLOGIQUE et
 LITTÉRAIRE**
 225 pages.....\$1.00

Henri d'Arles
La CULTURE FRANÇAISE
 32 pages.....10 sous
 La douzaine \$1.00:
 Le 100: \$8.00 (port en plus).

R. P. Ceslas Forest
Le DIVORCE
 150 pages.....75 sous

Les Jésuites Martyrs
**CHABANEL-DANIEL et
 GARNIER**
 120 pages.....40 sou

UN LIVRE A RÉPANDRE

DEUX ET DEUX FONT QUATRE

Glorification de l'école catholique par un protestant: trad. de l'abbé
 J.-A. Fauteux.—150 pages: \$1.00

SOLDE D'ÉDITIONS

Causons, R. P. Louis Lalonde,
 relié.....1.00
 Confédération canadienne, (la)
 abbé Groulx (rare).....1.00
 Corvée (la) 11e concours de la
 Société S.-Jean-Baptiste....1.00
 Croire c'est vivre, Mgr Stang,
 trad. du Père Lalonde, relié .60
 Eaux-fortes et tailles douces
 Henri d'Arles, relié.....1.50

Fêtes du 3e centenaire de Qué-
 bec, (les) 600 pp. ill à profusion
 (valeur 2.50).....1.50
 Lacordaire, Henri d'Arles....75
 Lutte constitutionnelle, abbé
 Groulx, très rare.....1.50
 Mystère de l'Eucharistie, abbé
 Beaudé.....60
 Par nos champs et nos rives,
 Blanche Lamontagne, rel....1.35
 Petit Séminaire de Montréal,
 (le) abbé Olivier Maurault..1.00

Service de librairie l'Action française

45, rue de la Sauvegarde

MONTREAL

Prière d'ajouter les frais de port dans tous les cas

Ligue de Ralliement Français en Amérique

FONDÉE A BOSTON LE 23 JANVIER 1919

Mot d'ordre : "TENE QUOD HABES"

TRACTS DÉJA PARUS

- I — Le Français dans le Connecticut (épuisé)
 - II — Le Français dans nos Écoles.
 - III — La Langue Française et le Christianisme.
 - IV — La Reconstruction Sociale.
 - V — Le Français dans le New-Hampshire.
 - VI — Nos Légitimes Aspirations.
 - VII — Parlons-nous un patois ?
 - VIII — Des justes limites à l'action de l'Etat.
 - X — Une intéressante histoire.
-

PUBLIÉS PAR LA
LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS
EN AMÉRIQUE

Dépot PRINCIPAL AU CANADA
L'ACTION FRANÇAISE, Immeuble « La Sauvagerie », MONTRÉAL.

